

PLATEAU EN TOUTE LIBERTÉ – INSCRIPTION AUX ATELIERS 2021/2022 – MINEURS

IDENTIFICATION	
NOM	
Prénom	
Date de naissance	
Adresse code postal et ville	
Nom et prénom du responsable légal	
Adresse du responsable légal (si différente)	
Téléphone fixe	
Téléphone portable	Responsable : _____ Adhérent : _____
E- mail	
Frère ou sœur adhérent (nom, prénom, atelier)	

ATELIERS					
N°	Tranche d'âge	Animateur	Jour	Horaire	Tarif
1	8-10 ans	F. Bargy	Mercredi	14h00-15h30	Adhésion : 16 € - Cotisation : 180 € (1)
2	11-14 ans	F.Bargy	Lundi	18h00-19h30	Adhésion : 16 € - Cotisation : 180 € (1)
3	14-17 ans	C.Bonis	Mercredi	17h00-19h00 (3)	Adhésion : 16 € - Cotisation : 240 € (1) - (2)

(1) – Tarif réduit : 100 € (pour l'inscription d'un deuxième enfant d'une même famille)
 (2) – Le surplus de cotisation se justifie par la durée de l'atelier
 Adhésion association et cotisation atelier, à l'ordre Plateau en Toute Liberté.
 (3) – l'horaire peut être un peu décalé si besoin, selon les disponibilités du groupe.

AUTORISATION PARENTALE	
<p>Je soussigné(e) :</p>	<p>autorise mon fils/ma fille :</p>
<p>à participer à l'atelier théâtre n° 1 - 2 - 3 organisé par l'association Plateau en Toute Liberté qui se déroulera le :</p>	
de :	h à : h
<p> <input type="checkbox"/> J'autorise les organisateurs/animateurs à prendre toute mesure nécessaire en cas d'urgence. <input type="checkbox"/> Je m'engage à ce que mon fils/ma fille participe à la représentation de l'atelier qui se déroulera fin juin 2022. <input type="checkbox"/> <u>DROIT À L'IMAGE</u> : j'autorise la prise de vue de mon fils/ma fille et l'utilisation de son image, dans le cadre des publications liées à l'association Plateau en Toute Liberté et à la salle du City, sur tous supports écrits ou audiovisuels, ainsi que sur le blog de l'association, sur son site Facebook et sur les sites partenaires : OUI – NON </p>	
Le :	à : Signature :

REMARQUES IMPORTANTES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le versement de la cotisation (possible en 3 chèques) et de l'adhésion est obligatoire au moment de l'inscription. ▪ Après deux séances d'essai, l'inscription doit-être obligatoirement confirmée ou infirmée (dans ce dernier cas, la cotisation est restituée et l'adhésion est conservée). ▪ L'adhésion inclut les assurances. ▪ La cotisation donne droit à un spectacle gratuit de la programmation annuelle. ▪ La responsabilité de l'association et des animateurs est limitée aux horaires de l'atelier. ▪ Il appartient aux responsables de l'enfant : <ul style="list-style-type: none"> - de s'assurer de la présence de l'animateur dans la salle au début de l'atelier, - de s'assurer de la sécurité de l'enfant après l'atelier, - de prévenir l'association (02 97 83 65 76 / ptl@cegetel.net) en cas d'absence de l'enfant.

